



# BOULLA GÈL

Dé twa mo maké pou kontinyé nouri lalit - ULTEA-UGTG - Oktob-Novanm 2009

## BAYALÉ

**M**asse, Rassemblement, Unité seraient sans nul doute, les mots d'ordre de nos discours, messages et bokantaj, tant les événements de ces derniers mois, confortés par la déboulé du 3 octobre (plus de 25 000 moun an larila), ont été une véritable démonstration de notre lutte pour une Gwadeloupe meilleure, plus solidaire, plus juste, sans pwofitasyon.

Démonstration de notre détermination, s'il fallait encore convaincre les sceptiques, mais démonstration également que sans l'union, sans cette solidarité, sans cette nécessaire unité, la lutte aussi juste et digne soit-elle, peut s'avérer vaine, en Guadeloupe de manière générale, mais aussi singulièrement dans nos entreprises.

Cela fait maintenant 3 ans que côté ULTEA-UGTG, nous avons voulu relancer le mouvement syndical au sein de l'aéroport et de la CCI. Pour autant, les droits des travailleurs n'ont eu de cesse d'être bafoués par des patrons rétrogrades, avides de pouvoirs, boulimiques de profits. Conditions de travail dégradées, dénonciations de marché, liquidations d'entreprises, précarité de l'emploi, licenciements abusifs...autant de situations que connaissent et subissent les travailleurs de l'aéroport et de l'institution

consulaire, tous sites confondus. Tant d'injustices exacerbées par un contexte de crise économique nationale et internationale. Contexte certes, mais surtout prétexte aux comportements de patrons-voyous, exploiters arrogants qui n'hésitent pas à sacrifier sur l'autel de la productivité leurs travailleurs, sources mêmes de leurs propres bénéfices. Nettoyage, sécurité-incendie, transport de personnes à mobilité réduite, avitaillement, emballage et conditionnement, location de voitures, agences de voyage, restauration, services consulaires, services administratifs, formation ....tous les secteurs sont tôt ou tard touchés !

Mais où donc avons nous failli ?

**Masse, Rassemblement, Unité** reviennent tambouriner dans nos têtes nos erreurs stratégiques, nos calculs trop hâtifs, nos manquements, nos faiblesses à leur machiavélique adage *Diviser pour mieux régner*.

**Il est grand temps de réapprendre à nous connaître, nous fréquenter, nous regarder zyé dan zyé, pour mieux nous estimer, nous apprécier...nous rassembler. C'est l'union qui fera notre force, Sé ansanm ansanm nou ké gannyé.**

**Masyé, Sanblé, Inité** est ainsi l'objectif premier de ce journal qui s'offre à nous comme un moyen de communication entre

**Boula gèl.**  
Chœur basé sur un chant par homorythmie. Le texte est souvent une succession d'onomatopées donnant l'impression de reprendre la base du boula. Spécifique aux veillées.  
(Joby Bourguignon)

tous les secteurs et toutes les professions de l'Aéroport, l'Hôtel consulaire, le CWTC et l'Antenne des îles du Sud. **Boula Gèl** nous permettra de communiquer, de lyanné avec les autres organisations syndicales, afin de nous rassembler, nous renforcer pour mieux nous protéger et nous élever.

**Boula Gèl** nous permettra de nous informer sur notre famille ULTEA-UGTG, notre centrale UGTG, ses autres unions et secteurs. Boula Gèl nous alertera sur les conflits menés, les combats en cours, sur l'actualité, nos positionnements, nos questionnements.

En somme, outil puissant et fédérateur, moyen efficace et rapide de communication et de propagande, véritable instrument de résistance, **Boula Gèl sé journal an nou ki tan nou !**

Woulo bravo au premier numéro et bonne lecture à tous !

Alexandra Zaïre

### SOMMAIRE

**BAYALE** ..... 1

**Dékatman**  
**Fanmi ULTEA-UGTG** ..... 2

**ULTEA-UGTG an mouvman**  
**Conflit des pompiers** . . . . 2-3

**Travayè péké bénékaké :**  
**National Citer, la nébuleuse** . . 3-4

**Koutlang**  
**C'est mon journal** ..... 4  
**Les sept nains & co** ..... 4



# Dékatman



## Fanmi ULTEA - UGTG

### 1998 comme Naissance...

26 Septembre 1998 : création de l'Union Locale des Travailleurs des Entreprises de l'Aéroport lors de l'Assemblée Générale Constitutive à l'hôtel Ecotel Montauban Gosier

### 1998 - 2004 comme Emancipation...

Le conseil syndical est constitué de 11 membres dont le Secrétaire Général Alain MICHINEAU

### 2004 - 2005 comme Léthargie...

ULTEA-UGTG reste inactif

### 2005 - 2006

#### comme Renaissance...

Suite à la décision du Conseil Syndical de l'UGTG, le Secrétaire Général, R.GAUTHIEROT met en place un bureau provisoire accompagné par E.DAMAS, Secrétaire à la communication.

#### 2006 comme Changement...

Les membres du bureau :  
Secrétaire Général : Tony MAES  
Secrétaire Général Adjoint : Olivier MERI  
Trésorier : Christophe THEO-

PHILE

Trésorier Adjoint : Olivier MANDINE  
Secrétaire Administrative : Mylène GUYON-DESIREE  
Responsable Communication et Formation : Lina DAMO

Les membres du Conseil : Elza DORVILLE  
- Georges JACOTA - Félix ANTOINE -  
Chantal NEBOT - Bernard INGADAS-SAMY

### 2009 : Nouvelle Donne é Balan

**An nou pran douvan  
pou dèmen !**

## REPRESENTATIVITE SYNDICALE

Aucune organisation syndicale ne bénéficiera plus d'une présomption irréfutable de représentativité. Toute organisation syndicale aura à l'avenir à démontrer sa représentativité aux différents niveaux : dans l'entreprise, dans la branche professionnelle, au niveau national et interprofessionnel.

Les nouvelles règles sur la représentativité s'appliquent dans les entreprises pour lesquelles la 1ère réunion de négociation du protocole d'accord préélectoral est postérieure au 21 août 2008.

Modification des critères de représentativité syndicale (art. L 2121-1)

La représentativité d'une organisation syndicale se détermine d'après les critères cumulatifs suivants :

- le respect des valeurs républicaines,
- l'indépendance,
- la transparence financière,
- une ancienneté minimale de 2 ans dans le champ professionnel et géographique couvrant le niveau de négociation (à partir de la date de dépôt des statuts),
- l'audience établie et évaluée à partir des résultats au 1er tour des élections professionnelles,
- l'influence, prioritairement caractérisée par l'activité et l'expérience,
- les effectifs d'adhérents et les cotisations.

*Loi du 20 août 2008  
portant rénovation de la démocratie sociale*

# ULTEA - UGTG an Mouvman

## Conflit des pompiers du S.S.L.I.A. Analyse.

Kamarad, Travayè, une impérieuse nécessité de s'organiser autrement est plus que de mise, jodi la an CCI la. C'est d'abord tout l'enseignement que nous devons tirer des 44 jours de mobilisation en Gwadeloup et singulièrement des 6 mois de grève des pompiers du SSLIA. En effet, c'est bien la réponse de masse qu'il nous faut privilégier contre toutes les attaques des YO et des pwofitan démasqués. Yo toujou ké anvi fè rézon annou pasé pou to. Il aura fallu 6 mois de grève aux collègues pompiers du SSLIA pour faire entendre raison à la direction de la CCI, sur la justesse, la **légitimité et le fondement légal** de leurs revendications.

La grande détermination affirmée par les grévistes lors des nombreuses séances de négociation, a su peser de tout son poids pour faire kalbandé la situation plutôt dans leur intérêt. Pour la simple

raison qu'ils étaient tous convaincus de leur bon droit tout en acceptant de faire les sacrifices qui s'imposent dans une telle situation. Encore une fois, **rézon aw pépa pasé pou tò !** Dès lors qu'ils étaient sûrs d'avoir raison, c'est sans bènèkaké qu'ils avaient décidé de commencer la grève. Or nous le savons tous, décider la grève n'est pas chose aisée. Faire grève n'est pas une promenade de santé. C'est la réponse ultime et concertée que les travailleurs s'approprient face aux injustices que leur fait subir le patronat. Vive la grève donc !

Certes, la grève c'est aussi des moments difficiles, éprouvants voire destructeurs à certains égards. Mais c'est le prix authentique de la déconstruction-reconstruction que chacun d'entre nous doit payer pour justement laisser éclore en nous, une femme, un homme nouveau. Annou sonjé, c'est à la grève aussi que nous devons le fait d'avoir lyanné avec nos collègues des autres services à

la CCI. Car le cloisonnement, organisé par la direction de la CCI, conservait jusque-là, tous ses effets pervers qu'elle escomptait tirer de notre division.

Tout cela sans coercition, sans répression apparente, car il suffisait tout simplement que nous l'acceptions sans babyé, san lèvé bab, voire même que nous le revendiquions pour norme. Mais **two ta pou YO : NOU konprann !!!**

Ce lyannaj a pu aussi créer un lien de solidarité, wi solidarité. Solidarité sur le piquet de grève dans une gestion parfaite de l'animation, dans l'organisation des repas, pour les distributions de tracts, etc. etc. Et cette fameuse caisse de solidarité justement, toujours pleine de dons. Une solidarité nourrie dans la compréhension et par l'appropriation de tous, du bien fondé des revendications posées et notamment en Droit. D'un autre côté, nous avons pu observer que fort de tout cela, la direction de la CCI restait campée sur ses positions avec

cette hargne féroce et ce dédain patrimonial que caractérise leur mépris le plus total qui prévaut en générale pendant la grève. Nou té two tinèg an zyé a yo !

Pour beaucoup, la ligne de démarcation s'est révélée pendant cette période, mais il n'est jamais trop tard. La collusion prédatrice Etat-MEDEF pour invalider, décrédibiliser voire criminaliser l'action syndicale donnait l'accent circonstancié que tout mouvement de grève déclenche comme réaction contre les Travailleurs an mouvman.

Acharnement inlassable de l'appareil policier et judiciaire, **yo fè nou monté mach tribinal**, avec l'omniprésence sur le piquet de grève des agents des renseignements généraux a yo. C'est de cette complicité là aussi que la direction de la CCI a bénéficié pendant la grève. Quand on pense qu'ils ont même osé nous imposer le sous-préfet, relation intime de Kolèt, comme médiateur. Mé yo pèd fil a yo kanmenm!!!

Ainsi donc, si nou potoko konprann, jodila nou tann, nou vwè é nou douwé konprann pou bon ! Une impérieuse nécessité de s'organiser autrement nous en impose quant aux choix à faire pour



demain. Demain c'est aujourd'hui, que nous le façonnons, que nous le construisons. A savoir aussi que, ni sur les 44 jours de mobilisation contre toute pwofitasyon an Gwadeloup, ni sur les 6 mois de grève des pompiers du SSLIA, ni sur aucune autre grève, **yo pa paré poté kou an nou alé**. D'ores et déjà, partout ils reviennent sur leurs signatures en niant leurs engagements, remettant en

cause de fait, nos luttes. Encore une fois, la seule réponse susceptible de nous assurer plus de liberté, de créer plus de droits et plis otorité, reste l'action de masse organisée et concertée au sein de nos organisations syndicales à la CCI.

**Sé byen travayé é pèp an konsyans, toujou an balan, ki kapab transformé sitiyaasyon a yo !!!**

## **CCI, Lé magouyé ka pòté mannèv.**

Les grandes manœuvres ont commencé sous l'impulsion des affairistes véreux des deux chambres consulaires de BASSE-TERRE et POINTE-A-PITRE en vue d'une éventuelle fusion.

Pourquoi ce mutisme des acteurs de cette opération ?

Qu'est-ce qui se cache dans le dos des travailleurs et usagers de ces institutions, dans ces tractations de coulisse ?

Répondè Réponn !

**Boula Gèl ne manquera pas de revenir plus en détail sur ce sujet ô combien brûlant dans notre prochain numéro.**

# Travayé péké bénékaké

## National Citer, la nébuleuse

C'est en ces termes que l'on pourrait qualifier cette société, tellement il y persiste un flou artistique lorsqu'il s'agit d'aborder les questions de salaire, d'acquis sociaux, de primes, d'ancienneté... bref de tout point se référant aux simples droits fondamentaux des salariés. Pas bien surprenant après tout, « National Citer, la nébuleuse » n'appartient-elle pas aux compradores békés, profiteurs, esclavagistes HAYOT et alii, gérée par leur invétéré sous-fifre, Olivier BADLOU !

Imaginez un seul instant dans quel enfer vous vous trouveriez, si vous vous mettiez à égrener inlassablement le chapelet des injustices, incohérences et abus qui existent et persistent dans cette société, tellement ses dirigeants

manient avec brio tous les maux de la Pwofitasyon : inexistence de contrat de travail, imbroglia sur le calcul de la prime de bilan, subreptice disparition de la prime d'ancienneté, eaux troubles sur l'état financier de l'entreprise, évaporation de 150€ sur les salaires consécutive au passage aux 35 heures... Ce sont bien là les maîtres mots de ces esclavagistes modernes. En somme, National Citer s'affiche comme le bastion du Non droit du travailleur !

Pour autant, contre vents et marées et grâce à l'acharnement, la pugnacité, la témérité des délégués du personnel de l'ULTEA-UGTG, nous avons réussi, à raché certains droits : **tableau d'affichage pour les salariés ; contrats de travail refaits remontant à 2005 pour certains mais sans la mention si impor-**

tante de l'ancienneté ; institution de réunions mensuelles entre délégués et travailleurs et entre délégués et direction. Mè nou poko rivé anbout a jaden a Badlou tant le chemin à parcourir semble long et parsemé d'embûches. En effet, à peine le travail commencé, ce gérant mafieux mettait-il en place une véritable politique de fann tchou afin de réprimer les salariés pour leur participation à la mobilisation générale du LKP et singulièrement contre l'un de nos délégués du personnel.

Les faits, camarades, parlent d'eux-mêmes : une décision de réorganisation des services au lendemain de la grève générale réaffecte la kamarad **HELAN-LOUIS Michèle** sur le poste nouvellement créé d'assistant de gestion PME-PMI à l'agence de l'Aéroport Pôle Caraïbes, agence dont elle prendra par

ailleurs la responsabilité. Malgré les nouvelles fonctions et responsabilités du kamarad, le gérant refuse toute modification de contrat, exclut une révision proportionnelle de salaire et fait la sourde oreille aux questions de changement d'horaires, de modification d'organigramme... Badlou vlé pa tann ahak et fomenté en retour un véritable processus d'acharnement et d'harcèlement moral pour la pousser à

la faute : retrait de tout matériel lui permettant d'assumer ses fonctions (ligne téléphonique, logiciel, Internet), changement de codes d'accès informatiques jusqu'à la suppression pure et simple de son ordinateur. L'objectif est clair : licenciement sec à défaut de ne pouvoir justifier d'un licenciement économique.

Harcelée, pressurisée, tracassée, stressée, anmewdé, kanmarad la finn pa

raté on viraj an chimen a travay-ay ! Résultats : côtes cassées, minerve, incapacité de travail, et opérations successives. Côté Badlou, ricanement, mépris et arrogance ont été les réactions à la nouvelle. A croire que ces gens-là sont au-dessus des lois et même de la justice divine! Jusqu'à quand ?

**Kanmarad fo nou lévé gaoulé !  
Nou péké pran-i !!!**

## KOUTLANG

### C'est mon journal !

31/36, 38/40, 19/36. Erreur petit moustik a gwo vant, ce ne sont pas là les mensurations de nos Miss Guadeloupe, mais bien le nombre de photo de Kolèt Kouri pour le nombre de pages du magazine de la CCI. La grève des pompiers aidant, on constate un léger essoufflement dans le dernier numéro 18 de Juin 2009, qui affiche un timide 19/36... 53% (Sonjé, a moman lasa i té pran bwa pou'y).

Quelle signification donner à cette galerie ? Culte de la personnalité ? On frise la mégalomanie, on touche du doigt le narcissisme dans toute sa grandeur ? Moi, moi, encore moi ? Vois comme je suis belle, intelligente...

Soit ! A chacun le soin de tirer sa conclusion, mais avouons que 38 photos dans une revue de 40 pages, c'est tout de même inquiétant !

### Les sept nains and Co.

Tous unis derrière Kolèt. C'est le comportement observé des sept nains and Co, lors des séances de négociations pendant le conflit des pompiers du SSLIA. Des élus aux directeurs de département de la CCI, une seule règle d'or : Bousyé kon krab ! Personne n'ose prendre la parole sans y être invité par la Baronne. Celle-ci en effet, ne s'embarrasse pas outre mesure des bonnes manières pour ramener à la raison, le ou les étourdis par un « Tais-toi T... ! » bien que ne maîtrisant aucun des sujets abordés (ce qui n'était parfois pas le cas de certains Directeurs). Elle a su, parée de son chic tailleur, imposer sa domination si on bon enpé nonm alantou a-y.

Pouw fé nonm fow vlé nonm ! Et en l'occurrence, une telle posture n'est pas à la portée des sept nains and Co.

SUIS-JE PLUS BELLE CE MATIN ?  
BON, IL M'EN MANQUE TROIS LÃ...  
OLA YO KACHÉ ? FOUT !



PROCES 2009 :

- Mardi 27 Novembre - 8h Tribunal Correctionnel de Basse-Terre, Gaby CLAVIER
- Mercredi 2 décembre - 8h Tribunal Correctionnel de Pointe-à-Pitre, Jocelyn LEBORGNE

**BOULA  
GÉL**